

Congo Belge

N° 369/Finances.

Kigali, le 3 avril, 1928.

173/Fin

Rappeler dans la réponse la date et le numéro

Réponse au n°

du 19.....

ANNEXE

OBJET :

Envoi de fonds du
22 - 9 - 1927.



Monsieur le Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire savoir, que comme suite à la transmission à Usumbura, du dossier relatif à l'envoi de fonds qui fait l'objet de la présente, Monsieur le Gouverneur me prie d'ouvrir une enquête approfondie à charge du Comptable de votre territoire. En conséquence, je vous prie d'effectuer cette enquête, et de m'en faire connaître le résultat le plus tôt possible.

Puisqu'un clerc s'est chargé de l'inscription du recommandé à la feuille d'avis, vous voudrez bien vous assurer si réellement cette inscription a été faite, si l'envoi a quitté Ruhengeri, qui s'est chargé de la fermeture du courrier, etc.....

Le Comptable, dans sa lettre n° 73/Fin du 8 mars, 1928, me signale que le premier envoi de fonds effectué après celui qui nous occupe, date du 23 novembre 1927, alors que Monsieur le Gouverneur m'annonce, que le recommandé n° 162 dont question dans ma lettre n° 310 du 1er mars dernier, faisait l'objet d'un envoi de fonds de frs. 1.500.-expédié à la date du 30 septembre 1927.

Cet envoi n'apparaît pas à l'extrait du livre de caisse de ce mois. Veuillez m'éclairer au sujet de cette nouvelle irrégularité.

Le Résident, Mortehan,

P. d. l. Adjoint Coubaux

Coubaux

A Monsieur le Délégué du Résident,

à

RUHENGARI.